SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3310001: accueil d'enfants

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 01/01/2008)

Ce sous-secteur n'est pas une sous-commission paritaire officielle (SCP).